



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS - AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE:

Conformément au Code municipal, le conseil municipal adoptera le budget 2017, le 21 décembre 2016 à 19h, lors d'une séance spéciale qui se tiendra à la salle J.M. Bellerose située au 140, rue St-Jacques à Saint-Michel-des-Saints.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 22^{ième} jour de novembre, 2016.

Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière